



## KINGDOM OF BELGIUM

Intervention at

### General Assembly – The situation in the temporarily occupied territories of Ukraine (item 65)

New York, 23/2/2021

**KINGDOM OF BELGIUM**

---

Monsieur le Président,

La Belgique appuie entièrement la déclaration faite par la Délégation de l'Union Européenne et saisis cette occasion pour en renforcer les aspects suivants.

- 1) Permettez-moi de commencer par la situation dans le Donbass. Nous saluons les progrès réalisés depuis le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en format Normandie le 9 décembre 2019, ainsi que le cessez-le-feu conclu le 27 juillet 2020. Il est important que toutes les parties veillent à préserver ces avancées et s'abstiennent de prendre des mesures unilatérales qui pourraient conduire à un regain des tensions. La mise en œuvre des Accords de Minsk reste la seule voie pour arriver à une solution politique durable et la Russie a une responsabilité particulière à cet égard. Nous réitérons notre plein soutien aux efforts dans le cadre du format Normandie et de l'OSCE.
- 2) Ces 7 années de conflit, aggravées par la pandémie de Covid-19 depuis l'an dernier, ont eu un impact négatif dramatique sur les droits de l'homme et la situation humanitaire et socio-économique, . Nous exhortons toutes les parties à autoriser un accès complet, durable et sans entrave aux différentes zones du conflit par les observateurs internationaux et mécanismes de surveillance. Dans le contexte de la pandémie COVID-19, il est encore plus essentiel que l'aide humanitaire continue à être fournie conformément aux principes humanitaires.

Nous pensons en particulier au sort des enfants. Nous sommes fortement préoccupés par les conséquences physiques et psychologiques de ce conflit sur les enfants. Nous appelons à un strict respect des droits de l'enfant, y compris le droit à l'éducation qui est sous pression en raison de la destruction ou de l'utilisation d'écoles à des fins militaires. Dans ce contexte, nous sommes également préoccupés par les effets des mines et des munitions non-explosées. Nous appelons à redoubler d'efforts pour la délimitation et le marquage des zones contaminées, ainsi que pour le déminage, en particulier à proximité des écoles.

- 3) En ce qui concerne la situation en Crimée, nous restons profondément préoccupés par la militarisation continue de la péninsule qui risque de déstabiliser davantage la région et d'exacerber les tensions. Nous appelons la Russie à garantir un passage libre et sans entrave vers et depuis la mer d'Azov, conformément au droit international. Nous restons pleinement déterminés à mettre en œuvre la politique européenne de non-reconnaissance, y compris par

des mesures restrictives. Nous demandons la libération immédiate de tous les citoyens ukrainiens détenus et emprisonnés illégalement dans la péninsule de Crimée et en Russie, y compris les représentants des Tatars de Crimée.

En conclusion, je réaffirme l'attachement indéfectible de la Belgique à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières reconnues internationalement, y compris ses eaux territoriales. Ensemble avec nos partenaires européens, nous ne reconnaissons pas l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Elle constitue une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et elle sape l'ordre juridique international. C'est précisément la raison pour laquelle il est important que cette question reste au centre de l'attention de la communauté internationale.

Je vous remercie.